

LE PÈLERIN D'ARTIGUELOUVE

L'assemblée générale, qui s'est tenue le samedi 24 mars 2018, a confirmé la bonne tenue de notre association. Les membres présents ont voté à l'unanimité le versement d'un premier acompte à l'artiste Henry Soler pour son œuvre, la statue du Pèlerin d'Artiguelouve.

Son installation est toujours prévue sur le terre-plein, à l'entrée du lotissement du Piqueur, mais elle a pris un peu de retard. Le premier devis reçu par la mairie s'étant révélé beaucoup trop élevé, tout est fait par l'équipe municipale pour que la statue soit installée au plus tard pour la Saint-Michel, date de la fête d'Artiguelouve.

En attendant, nous avons toujours besoin des fonds nécessaires pour en terminer l'acquisition. Nous lançons de nouveau un appel aux adhésions (5 € l'année), aux dons, sachant qu'à partir de 50 €, les généreux donateurs bénéficient d'un quitus fiscal à hauteur de 66%. Pour cela, il vous suffit de déposer vos enveloppes à la mairie, où nous disposons d'une case. A l'issue, l'association s'est donnée pour mission d'aider la mairie à restaurer ce qui peut l'être de l'église du château.

La statue du pèlerin d'Artiguelouve sera ainsi l'occasion de mettre un peu plus en valeur notre village. Nous sommes persuadés que ce projet vous tient tous à cœur et que nous pouvons compter sur votre générosité.

**Christophe ROBINNE
Président de l'association du
Pèlerin d'Artiguelouve**

